



Systeme d'Échange Local de Cergy-Pontoise

Fiche d'inscription : Année 2021/2022

1^{ère} inscription: je n'étais pas adhérent en 2020/2021 Réinscription : n° adhérent (obligatoire) : _____

à remplir en lettres majuscules y compris l'adresse mail

CIVILITE : M MME MELLE NOM : _____

PRÉNOM : _____ DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / _____

TELEPHONE : (FIXE) : _____ (PORTABLE) : _____

MAIL : un par adhérent _____@_____

ADRESSE : _____

ASSUREUR (responsabilité civile) _____ N° CONTRAT : _____

Pour une réinscription : cocher la case :

J'atteste sur l'honneur être toujours détenteur d'une assurance responsabilité civile

Engagements :

- Je déclare par la présente m'engager à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur qui sont mis à ma disposition sur le site de l'association, et m'engage à respecter la Charte ci-jointe.
- J'ai pris bonne note des droits et devoirs des membres et je m'engage à ne pas divulguer à l'extérieur de l'association les coordonnées de ses membres, ni à diffuser aucune photo ou vidéo sans l'accord des personnes concernées et ainsi respecter la politique de confidentialité du Règlement Général sur la Protection des Données.

J'autorise l'utilisation de mon image dans le cadre des activités du SEL de Cergy-Pontoise :

Visible par tout public : OUI NON - Visible uniquement par les adhérents : OUI NON

Fait à :

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

Le :

A FAIRE PARVENIR au **SEL de Cergy-Pontoise - Maison de Quartier des Toulouses – 95000 CERGY**

Première inscription :

- la présente fiche d'inscription dûment complétée et signée
- une attestation d'assurances en Responsabilité Civile. **Celle-ci est obligatoire.**
- **un chèque de 12€** à l'ordre du SEL de Cergy-Pontoise

(Un rendez-vous peut vous être proposé avant la validation de votre dossier)

Réinscription :

- la présente fiche d'inscription dûment complétée et signée
- **le règlement de 12€** - cocher le mode de règlement choisi :
par chèque en espèces par virement* *indiquer obligatoirement le n° d'adhérent

IBAN : FR76 3000 3016 5600 0372 6175 304

➔ Si vous réglez par virement, vous pouvez adresser votre fiche par mail à : inscriptions.selcergy@gmail.com



LA CHARTE DU SEL

L'Association s'engage à :

- accueillir les adhérents et les aider à nouer des relations de solidarité et de confiance réciproques,
- donner toute explication sur le fonctionnement du SEL, sur la base des documents consultables sur le site.
- favoriser les initiatives créatrices des adhérents qui restent conformes aux statuts et au règlement intérieur.

L'association n'est pas responsable de la qualité des biens et services échangés et de tout préjudice qui peut en découler.

L'Adhérent s'engage à :

- considérer son adhésion à l'Association « SEL de Cergy-Pontoise » comme une collaboration à une recherche d'un mieux-être pour tous, dans de nouveaux rapports sociaux et économiques,
- échanger le plus souvent possible selon les règles de fonctionnement de l'association,
- offrir des services de la meilleure qualité qui soit et au maximum de ses capacités, toujours dans le cadre d'un échange occasionnel,
- vérifier que les biens qu'il propose soient en bon état de fonctionnement,

Aucun adhérent ne peut être contraint à un échange de bien ou de service.